



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC**

**11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2**

**Gatineau  
Québec**

**K1A 0S5**

**Bid Fax: (819) 997-9776**

**Revision to a Request for a Standing Offer**

**Révision à une demande d'offre à commandes**

Regional Master Standing Offer (RMSO)

Offre à commandes maître régionale (OCMR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Linguistic Services Division / Division des services linguistiques

Les Terrasses de la Chaudière  
10, rue Wellington, 5e étage

Gatineau  
Québec

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Services formation linguistique RCN	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EN578-191887/D	<b>Date</b> 2019-05-24
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20191887	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 006
<b>File No. - N° de dossier</b> 521zf.EN578-191887	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ZF-521-35628	
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b> Date de la demande de l'offre à commandes originale 2019-04-29	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2019-06-10</b>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Courteau, Josianne	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 521zf
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 720-9517 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

Cette modification 006 a pour but de modifier la demande d'offre à commandes (DOC) et de répondre à des questions.

## Modifications

### Modification 17

À l'Appendice 3 de l'annexe A, Objectifs du curriculum, page 44, **supprimer** la section 1.4.1 Coup d'oeil sur le curriculum du Niveau B : temps plein et **remplacer par** :

#### 1.4.1 Coup d'œil sur le curriculum du Niveau B : temps plein

Niveau	Étapes	OL	Semaines	Notes:
Sommaire Niveau B	4	33	48	<i>Le texte est rédigé au masculin pour en faciliter la lecture.</i>
	1	1-10	12	environ 1 semaine par OL, prévoir aussi du temps pour des activités de révision
	2	11-17	12	environ 1,5 semaine par OL, prévoir aussi du temps pour des activités de révision
	3	18-26	12	environ 1 semaine par OL, prévoir aussi du temps pour des activités de révision
	4	27-33; PRÉ-ÉLS -TCO (B), EE et CE (BB)	12	<ul style="list-style-type: none"> <li>À la dernière étape, 7 semaines sur les derniers OL, 5 semaines d'activités de révision, de perfectionnement, de préparation à l'ÉLS. Si le groupe est seulement constitué d'apprenants visant le CBC, la préparation à l'ÉLS se fera à l'étape 6.</li> <li>2 semaines avant l'administration des EE et CE : accorder 1 à 2 heures par jour aux activités Pré-ÉLS (familiarisation et pratique). Les apprenants visant un CBC doivent participer à la préparation aux tests écrits (CE, EE) s'ils se retrouvent avec des apprenants visant le BBB. Par contre, ils devront attendre d'avoir fait la révision prévue à l'étape 5 pour les réaliser.</li> <li>Le contact de l'institution fédérale devrait avoir pris le rendez-vous du TCO pour la dernière semaine de la session.</li> </ul>
Groupe de reprise - Niveau B		Évaluation des besoins du groupe	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les sessions de reprise de l'ÉLS sont pour les apprenants qui n'ont pas obtenu le niveau visé au TCO. Selon les besoins, la session de reprise pourrait aussi comprendre de la préparation au(x) EE et/ou CE.</li> </ul>

		et individuels		<ul style="list-style-type: none"><li>Un apprenant ayant seulement à reprendre le(s) tests écrits (CE et/ou EE) devrait plutôt suivre de la formation individuelle à court terme.</li></ul>
--	--	----------------	--	---

#### Modification 18

À l'Appendice 3 de l'annexe A, Objectifs du curriculum, page 48, **supprimer** le titre **1.6.2 Étape 2** situé au-dessus de « Objectif 13 : S'informer ou informer d'une volonté, d'un souhait, des goûts, des préférences ainsi que de la présence et de la disponibilité de personnes ou de choses »

ET

**Ajouter** le titre **1.6.2 Étape 2** au-dessus de « Objectif 11 : S'informer ou informer d'un événement ».

#### Modification 19

À l'Appendice 3 de l'annexe A, Objectifs du curriculum, page 50, **supprimer** le titre **1.6.3 Étape 3** situé au-dessus de « Objectif 19 : Situer des événements par rapport à d'autres »

ET

**Ajouter** le titre **1.6.3 Étape 3** au-dessus de « Objectif 18 : Préciser les conditions et les étapes de réalisation d'un projet ».

## Questions et réponses

#### Question 26

Dans le point 1.4.1 *Coup d'oeil sur le curriculum du Niveau B* de l'appendice 3, il est mentionné que l'étape 1 comporte les OL 1 à 8. En revanche, au point 1.6.1 *Étape 1* de l'appendice 3, cette même étape comporte 12 objectifs. Veuillez clarifier.

#### Réponse 26

L'étape 1 comporte les objectifs 1 à 10. Voir les modifications 17 à 19 ci-dessus.

#### Question 27

Nous souhaitons obtenir un délai pour la préparation de la soumission entre autres, puisque l'information demandée à la section O4 et C4 constitue un grand volume de travail. Cela nous exige beaucoup de recherche afin de démontrer les heures comme vous le proposée dans la DOC.

#### Réponse 27

Pour le moment, le Canada ne prolongera pas la date de clôture de la demande d'offre à commandes (DOC).

#### Question 28

En réponse aux questions 8 et 21

Le but pour un fournisseur des OAC n'est pas seulement d'essayer de se qualifier (Critères obligatoires), mais bien de se classer parmi les fournisseurs choisis et d'arriver au premier rang (Critères cotés) afin d'obtenir le plus de contrats possible. Pour ce faire, un fournisseur doit pouvoir mettre toute son expérience dans le but d'avoir le maximum de points pour les critères cotés. Dans le cas présent, nous

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
EN578-191887/D  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
20191887

N° de la modif - Amd. No.  
006  
File No. - N° du dossier  
521zf.EN578-191887

Id de l'acheteur - Buyer ID  
521zf  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

désirons pouvoir mettre l'expérience maximale requise de 35 000 heures pour avoir le maximum de points.

Il aurait été possible par le passé de mettre une seule personne ressource pour un ministère, car il y avait une direction des langues officielles qui s'occupait de la formation linguistique de tous les employés du ministère. Maintenant tout est décentralisé et chaque gestionnaire peut envoyer ses employés en formation linguistique.

Je ne vois pas pourquoi les fournisseurs ayant été retenus dans les champs pour la formation à temps partiel seraient pénalisés dans la présente OAC. Il demeure que nous avons acquis cette expérience avec plusieurs clients à l'intérieur d'un même ministère.

Pourquoi la formation donnée dans plusieurs petites directions d'un ministère (3 à 4 employés avec des responsables différents) ne serait pas plus admissible que la formation donnée dans une ou plusieurs grandes directions (15 à 20 employés avec un seul responsable) ?

Nous demandons que l'expérience acquise sous un champ à temps partiel soit reconnue comme un seul projet.

### **Réponse 28**

Tous les offrants ont les mêmes contraintes, aucune modification ne sera faite aux critères obligatoires et cotés des champs de travail de formation à temps partiel.

### **Question 29**

En réponse à la question 25 et au matériel didactique

Vous demandez que les tests de placements soient uniformisés. Par contre, nous nous demandons, uniformisé avec quoi ou comment.

Étant donné qu'aucune méthode de formation (matériel) par exemple le PFL2 n'est préconisée pour la formation de groupe à temps plein, seulement des objectifs langagiers, il est irréaliste de penser que trois fournisseurs puissent élaborer un outil de placement uniformisé sans une consultation préalable entre les fournisseurs retenus.

Si aucune méthode de formation (matériel) n'est proposée pour les trois fournisseurs retenus (soit pour le champ 7 et pour le champ 1) et il se peut que des fournisseurs complètement différents soient retenus (Champ 1 – Fournisseur A, B et C et Champ 7 – Fournisseur C, E et F). Comment prévoyez-vous l'uniformisation de la formation entre ces fournisseurs?

Un apprenant en formation à temps plein peut être appelé à changer de fournisseurs selon les évaluations de progrès après une étape. Comment pourrait-il se retrouver à l'intérieur de la méthode s'il n'y a pas d'uniformisation entre les fournisseurs?

### **Réponse 29**

Le terme uniformisé réfère aux tests de placement de l'offrant lui-même et non entre les divers offrants. Tous les résultats de tests de placement doivent se référer aux objectifs de curriculum de l'annexe A, Appendice 3 et sont uniformisés de cette manière entre eux. La formation, peu importe le programme utiliser par l'offrant, doit aussi respecter ces mêmes objectifs de curriculum.

Par exemple, un apprenant qui doit passer d'un cours de groupe temps plein de l'étape 2 à l'étape 4 pourrait potentiellement changer d'offrant et de programme selon le calendrier des cours, mais l'objectif de départ doit être le même peu importe l'offrant qui donne l'étape 4.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
EN578-191887/D  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
20191887

N° de la modif - Amd. No.  
006  
File No. - N° du dossier  
521zf.EN578-191887

Id de l'acheteur - Buyer ID  
521zf  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### **Question 30**

Pour l'expérience de l'offrant C3 à C6, il est stipulé que les points sont attribués comme suit:

De 5001 à 15 000 heures = 1 point. Ensuite chaque palier de 10 000 heures additionnelles = 1 point pour un maximum de 3 points.

Dans ce cas, est-ce que 25 001 = 3 points ou 2 points ?

### **Réponse 30**

Dans le cas des critères cotés C3, C4 et C6, 25 001 heures démontrées est un total de 10 001 heures additionnelles aux 5001 à 15 000 heures pour obtenir 1 point. Pour ces 10 001 heures, un point additionnel serait alloué, pour un total de 2 points.

Dans le cas du critère coté C5 25 001 heures démontrées est un total de 5 001 heures additionnelles aux 10 001 à 20 000 heures pour obtenir 1 point. Pour ces 5 001 heures, aucun point ne serait alloué, pour un total de 1 point.

### **Question 31**

Il y-a-t-il un ratio de tests de placements pour l'évaluateur ?

### **Réponse 31**

Non. Cependant, si un évaluateur est aussi conseiller pédagogique, les ratios du conseiller pédagogique doivent être respecté, tel que mentionné à la section 6.9.2 Conseillers pédagogiques de l'annexe A :

« Un conseiller pédagogique peut être évaluateur, en autant que les ratios soient respectés. Par exemple, le conseiller pédagogique pourrait avoir 5 groupes temps plein et effectuer des tests de placement durant un maximum de 50% de sa tâche. »

**Tous les autres termes et conditions demeurent les mêmes.**